Mairie de Saint Vincent

Le bourg - 43800 ST VINCENT

Tél : 04.71.08.51.11.

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Jean-Claude SOULIER

Profession : Président APE

Domicilié(e) : SAINT-VINCENT (HAUTE-LOIRE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3331 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie à .salle polyvalente

Du 06 novembre 2026 à 18 heures 30

Au 07 novembre 2026 à 01 heures 00

Pour le motif Fête Halloween

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 31 octobre 2026

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 51

Je soussigné(e), Maire

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-I et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Jean-Claude SOULIER , SAINT-VINCENT (HAUTE-LOIRE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 3ème catégorie. à la salle polyvalente

Du 06 novembre 2026 à 18 heures 30 Au 07 novembre 2026 à 01 heures 00

Pour le motif Fête Halloween à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

MAIRIE DE ST-VINCENT 43800 (Haute-Loire)

Fait Saint-Vincent, le 31 octobre 2026

Le Maire

Jean-Benoît GIRODET

Notifié le 02/11/2026.

Mis en ligne le 02/11/2026